

Année scolaire 2015/2016
Compte-rendu du conseil d'école n°1
6 novembre 2015

Personnes présentes :

- Jacqueline CHAPELAIN (DDEN).
- Jacques MONIOTTE, Pierre BRUCHON, Pierre PROST et Maxime GROSHENRY (membres du Syndicat Education 2000).
- Brigitte VERGEY (ATSEM).
- Loïc CRETIN (EAP)
- Caroline BEN DAOUD, Sylvie FAIVRE-PIERRET, Christine REYLE, Karine CHUPIN, Dominique BORLETTI, Nadine MABILLE, Odile LANGUEBIEN, Chrystelle FAIVRE, Leslie NICOD, Elsa SIMONOT, Nathalie AMIOT, Hervé COCHEPIN, Florent BOURGEOIS et Benjamin FEUVRIER (enseignants).
- Johanne LIETTA (directrice du CLSH)
- Sophie VICAIRE, Sophie CLERGET, Sophie NICOLAS, Charlotte MARTIN, Laure MERANCIENNE, Séverine BILLOT, Virginie TAHON, Marie LAVIGNE, Laure MAILLOT, Laëtitia METHOT, Adeline LAUNAY, Céline JUILLARD, Stéphanie DAMPENON, David ROY, Guillemette GHESQUIER, Katia RECEVEUR et Carine LEPOIRE (parents élus).

Personnes excusées :

- Sophie PROST (ATSEM)
- Sophie ROLOT et Mélissa CUINET (parents élus)
- Anne HENRY (membre d'Education 2000)

I. RESULTATS DES ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES

357 électeurs dont 217 votants soit 60,78 % de votants (51,62% en 2014-2015)
Ce vote témoigne de l'intérêt que les familles portent à la vie de l'école et valorise l'engagement des parents élus.

II. RESTAURATION ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

Bilan de fréquentation et évolution des effectifs :

Les effectifs sont stables par rapport à l'année 2014/2015.

26 enfants sont accueillis en moyenne le matin, 103 enfants en moyenne le midi à la restauration scolaire.

Temps d'accueil (gratuit) : 16H-16H30 : 60 élèves accueillis sur Tarcenay, 10 sur Trepot et 10 sur Foucherans

Périscolaire à Tarcenay de 16H30 à 18H30 : 21 enfants dont 14 qui restent au delà de 17H30.

Bilan de fréquentation du mercredi à midi :

Comme en 2014/2015, 20 enfants déjeunent à la restauration scolaire le mercredi.

Ce service restera proposé tout au long de l'année scolaire.

Ouverture du centre pendant les vacances scolaires :

Le centre de loisirs de TARCENAY est le seul centre Francas qui est ouvert pendant les deux semaines de vacances scolaires (à l'exception des vacances de Noël).

Johanne LIETTA a fait un sondage dans les centres des environs afin de connaître les différentes modalités d'inscription de chacun. Il s'avère que le centre de TARCENAY est celui qui a la formule la plus souple.

Suite aux questions posées par les parents d'élèves, différents points ont été abordés :

- Critère « 2 jours imposés au lieu de 3 » n'est pas envisageable car il n'y aurait aucun intérêt pédagogique.

- Possibilité d'inscrire les enfants à la demi-journée + le repas : les élus d'Education 2000 ont répondu favorablement. Il faut désormais revoir la tarification avec les Francas. La directrice du centre informera les familles concernées lorsque cette adaptation sera en place.
- Ouverture du centre dès 7H30 : cette formule a déjà été proposée aux familles mais sans succès (peu d'enfants et un surcoût trop important). Pas de réponse favorable à cette demande.

Autres informations :

« Les ateliers d'Emma et Théo » ont lieu tous les vendredis soirs.

Une information a été transmise à toutes les familles. Il est nécessaire de s'inscrire au préalable.

Désormais, le CLSH de TARCENAY possède une page facebook : Francas Tarcenay

N'hésitez pas à la consulter !

III. EDUCATION 2000

- PEDT (Projet Educatif Territorial)

Ce document (qui sera consultable sur les sites des trois mairies) a été élaboré en lien avec la réforme des rythmes scolaires. La rédaction du PEDT conditionne le financement alloué aux collectivités territoriales dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes. Il est écrit pour la période 2015 / 2018.

Le PEDT est un contrat passé par Education 2000 avec Monsieur le Préfet. Il regroupe tout ce qui est mis en œuvre sur le territoire pour les enfants entre 0 et 13 ans.

Un comité de pilotage du PEDT doit se mettre en place. Il regroupera des élus d'Education 2000, l'Inspecteur de l'Education Nationale, trois parents d'élèves (un de chacun des trois villages), trois enseignants (un pour chacun des trois cycles), la directrice du centre de loisirs, la cadre référente des Francas et la directrice de la micro-crèche.

- Matériel informatique à Trepot

Sur le site de Trepot, la connexion internet a un débit de 2 mégas uniquement. Ce premier point génère des soucis.

Par ailleurs, afin d'améliorer la prestation, une live box va être installée prochainement et les classes seront équipées d'ordinateurs mis à disposition par la CPAM du Doubs.

- Subvention allouée dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes

En 2013/2014, Education 2000 a perçu un fond de soutien à la mise en place des nouveaux rythmes de 50 € par élève pour Tarcenay et de 90 € (50 + 40) par élève de Trepot et Foucherans.

En 2015/2016, les critères d'attribution ont évolué. La majoration pour Trepot et Foucherans n'existe plus. La subvention allouée à Education 2000 est donc de 50 € par élève.

Cette année, toutes les classes bénéficient d'une subvention de 600 € pour financer des projets sur le temps scolaire. Par ailleurs, chaque année, une subvention de 1000 € sera allouée pour l'organisation des classes transplantées.

- Manifestations sur les trois villages

Les parents élus souhaitent remercier les élus pour le spectacle « le Béfana » (prestation inscrite dans le cadre du PEDT) donné à Foucherans ainsi que pour l'organisation du comice à Tarcenay. Tous les élèves de l'école ont participé à cette manifestation en menant un projet en arts plastiques : une vache a été réalisée par classe (thème : les pays).

Prochainement, le Téléthon aura lieu à Foucherans. Les élèves participeront également à cette journée.

Transport scolaire

En ce début d'année, on déplore quelques retards mais pas de gros soucis.

Cependant une question se pose :

Après le temps scolaire, en cas de retard du bus (classes élémentaires), qui prend en charge les élèves devant rentrer à leur domicile au moyen du transport scolaire ?

Après discussion, les modalités suivantes sont retenues :

- A Foucherans et à Trepot, les enseignants informent le maire qui se charge d'organiser la prise en charge des élèves. En cas de problème, ils informent la directrice de l'école.
- A Tarcenay, la directrice gère les élèves pendant l'attente.

Rappel : le Conseil Général organise et finance le transport scolaire. Au moyen d'un appel d'offre, un transporteur se voit confier ce service. Sur notre école, la société Monts Jura a été missionnée. Elle soustraite ensuite une partie du service à la société Franche-Comté Voyages.

En cas de problème, la responsabilité du Conseil général et des transporteurs serait engagée.

- **Respect des horaires**

En ce début d'année, la personne qui assure l'accompagnement des élèves des classes maternelles dans le bus déplore des retards répétés à la descente du bus.

Il est important que chaque parent s'engage à respecter les horaires sachant que cela conditionne le bon déroulement du transport.

Le président du syndicat intercommunal sera alerté en cas de problème et prendra les dispositions nécessaires.

IV. PROJET D'ECOLE : « Langage et communication »

Un avenant au projet d'école est en cours d'élaboration. Il regroupera les projets qui seront mis en place dans les classes grâce au financement alloué par Education 2000 dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes. Ces projets seront présentés aux membres du conseil d'école lors de la prochaine réunion.

Une première action a eu lieu autour de la semaine du goût en octobre 2015.

V. ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

Bilan de la rentrée scolaire :

A la date du 5 novembre 2015, 270 élèves sont scolarisés. Ils regroupent 178 familles (Pour mémoire : 280 élèves et 185 familles en 2014/2015).

132 élèves habitent Tarcenay dont 38 élèves de maternelle
 65 élèves habitent Foucherans dont 22 élèves de maternelle
 72 élèves habitent Trepot dont 25 élèves de maternelle
 1 élève habite Morre

Répartition par classe et par site :

- ☞ Effectifs en classes maternelles : 85
- ☞ Effectifs en classes élémentaires : 185
- ☞ TOTAL au 5 novembre 2015 : 270

Site	Enseignants	niveaux	effectifs	TOTAL
<u>Tarcenay</u>	Caroline BEN DAOUD	PS	31	31
<u>Tarcenay</u>	Christine REYLE et Nathalie AMIOT	MS	26	26
<u>Tarcenay</u>	Dominique BORLETTI	GS	28	28
<u>Tarcenay</u>	Nadine MABILLE et Nathalie AMIOT	CP	22	22
<u>Tarcenay</u>	Florent BOURGEOIS	CP/CE1	10 + 10	20
<u>Trepot</u>	Karine CHUPIN	CE1	23	23
<u>Trepot</u>	Elsa SIMONOT	CE1/CE2	5 + 13	18
<u>Foucherans</u>	Chrystelle FAIVRE et Leslie NICOD	CE2	24	24
<u>Tarcenay</u>	Odile LANGUEBIEN et Benjamin FEUVRIER	CM1	27	27
<u>Foucherans</u>	Hervé COCHEPIN	CM1/CM2	15 + 10	25
<u>Tarcenay</u>	Sylvie FAIVRE-PIERRET	CM2	26	26

Budgets de fonctionnement des classes :

☞ Education 2000 fournit :

- 27 € par élève et par an. Cette somme est utilisée pour l'achat des fournitures scolaires et des manuels si besoin.
- Le papier, les photocopies.
- Budget de 500 € pour des abonnements.

☞ La coop est alimentée par les cotisations facultatives des familles. Elle sert à financer les sorties culturelles pendant le temps scolaire, les abonnements des classes, les fournitures pour les arts plastiques.

Merci aux familles pour leur participation !

☞ La subvention de l'association **Marylou** est de **730 €/classe** cette année (+30 € / 2014-2015). Les classes qui ont un projet de classe transplantée ont obtenu un montant supérieur : **1150 €** pour les classes de CM1/CM2 de Foucherans et CM2 de Tarcenay (classe transplantée à Lion sur Mer dans le Calvados) et **980 €** pour la classe de CM1 de Tarcenay (séjour court : 3 jours au Barboux dans le Doubs). Pour les autres classes, cette subvention permet le financement de sorties culturelles (entrées + déplacements).

Enseignement des langues vivantes :

L'anglais est enseigné dans toutes les classes du CP au CM2.

Natation :

Lors du conseil de cycle de rentrée, la décision de demander un cycle natation pour tous les élèves de CE1 a été prise.

Donc, les classes concernées sont : CP/CE1 de Florent Bourgeois et CE1 de Karine Chupin + 5 élèves de CE1 de la classe d'Elsa Simonot.

Ils iront à la piscine d'Ornans du 11 décembre au 25 mars.

Rappel : l'enseignement dispensé n'a pas pour but l'apprentissage de la natation.

Activités Pédagogiques Complémentaires :

Pour l'année scolaire 2015/2016 :

- ☞ Une heure le lundi après le temps de classe.
- ☞ Les élèves sont accueillis dans leur classe d'origine.
- ☞ Un groupe de travail se compose de 3 à 8 élèves.
- ☞ L'année scolaire se découpe en 5 périodes. La 2^{ème} vient de commencer.

Attention...il est demandé aux familles concernées par les APC et dont les enfants sont habituellement accueillis au temps d'accueil, de penser à informer Johanne LIETTA de leur absence.

Communication Ecole / Familles :

Elle se fait par le biais du cahier de liaison de chaque élève. Les informations générales sont transmises par l'intermédiaire de l'aîné de chaque famille.

Le compte-rendu de chaque conseil d'école sera **affiché sur les trois sites**.

Il pourra également être téléchargé sur le site des trois mairies.

Communication Parents d'élèves / Parents Elus

Dans le but de permettre à l'ensemble des parents d'élèves de communiquer plus facilement avec les parents élus, une adresse mail a été créée : parentseleves.eidptarcenay@orange.fr

Par ce biais, les familles peuvent transmettre leurs questions aux parents élus.

Trois conseils d'école ont lieu dans l'année scolaire (en novembre, en mars et en juin).

Exercices d'évacuation incendie :

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu sur chacun des 4 sites que compte l'école.

Deux autres exercices seront réalisés au cours de l'année dans le bâtiment qui abrite les classes maternelles.

Rien de particulier à signaler.

VI. REGLEMENT INTERIEUR :

Le règlement est voté à l'unanimité.

Un exemplaire de ce document est remis à chaque famille avec la Charte de la laïcité à l'Ecole.

VII. NOUVEAUX PROGRAMMES A L'ECOLE MATERNELLE

En septembre 2015, les nouveaux programmes sont mis en place à l'école maternelle.

Désormais, la maternelle est un cycle qui regroupe les classes de PS, MS et GS : cycle 1.

La Grande Section est donc une classe de maternelle et non un « pré-CP ».

Ces nouveaux programmes mettent l'accent sur **le langage, la socialisation, le jeu, les activités physiques et artistiques.**

Objectif : Mettre davantage l'accent sur le développement global de l'enfant au lieu de le faire entrer trop précocement dans des apprentissages comme la lecture et l'écriture.

Moyens mis en œuvre :

- **Des temps d'apprentissage structurés** en présence de l'adulte et des temps d'apprentissage en autonomie (les ateliers autonomes) sont proposés aux élèves. L'enfant peut donc construire ses propres apprentissages en développant la motivation.
- **Des espaces différents** sont aménagés dans les classes : il faut libérer l'espace classe pour permettre aux élèves de bouger, de se déplacer et d'agir en réalisant des apprentissages en autonomie.
- **L'évaluation positive** : il faut noter les progrès de l'élève et ne pas stigmatiser ses difficultés afin de permettre à chacun d'évoluer à son rythme. Les enseignantes travaillent à l'élaboration d'un « cahier de progrès ».
- Accent mis sur **le langage** : toutes les activités doivent être des situations de langage.
- **Mathématiques** : la manipulation doit être l'outil essentiel qui conduit aux apprentissages.
- **Vivre Ensemble** : apprendre à écouter, à vivre en harmonie dans le groupe, à respecter les règles de vie de la classe, de l'école, les autres et le matériel...

Ces nouvelles orientations nécessitent un étroit partenariat entre les familles et l'Ecole. Tout est conduit afin de permettre à chaque élève d'évoluer harmonieusement et à son rythme. Il pourra ensuite entrer pleinement dans les apprentissages de l'école élémentaire.

VIII. MARYLOU :

Un grand merci pour la subvention de 730 € par classe. Merci à toute l'équipe de Marylou, aux parents bénévoles et à l'ensemble des familles pour leur participation aux différentes manifestations.

- Le bénéfice de la kermesse de juin 2015 s'élève à 5 419 € (4799 € en juin 2014).

Bureau :

☞ Présidente : Florence MOUGIN

☞ Vice-présidente : Mélissa CUINET

☞ Trésorière : Céline DEBOIS

☞ Secrétaire : Sophie NICOLAS

Désormais, l'équipe Marylou est composée de 20 membres!

Propositions de Marylou pour 2015/2016 :

☞ Vente de fromage (en cours).

La commande sera à retirer **le vendredi 11 décembre de 16H à 18H à Tarcenay.**

☞ Loto (**le 6 mars 2016 à Tarcenay**).

☞ Kermesse (**le 18 juin 2016 à Tarcenay**).

Prochain conseil d'école : le jeudi 10 mars 2016 à 18H30 à Foucherans.

La séance est levée à 20H30.

La secrétaire de séance

La directrice

Laure MERANCIENNE

Odile LANGUEBIEN